Communiqué de presse
Groupe communiste – Aulnay-sous-Bois

Encadrement des loyers pour le privé et le public

La ministre de l'égalité des territoires et du logement vient d'annoncer la volonté du gouvernement d'encadrer les loyers par un projet de décret à paraître courant juin.

Nous félicitons cette disposition et souhaiterions qu'elle aille encore plus loin avec une réforme totale dans le secteur du logement et de la construction. La course sans retenue de la hausse des loyers asphyxie les familles et les conduits vers la pauvreté.

Il convient donc que le gouvernement s'attaque résolument au logement cher, en bloquant les loyers dans le public et le privé, mais également les charges locatives pour aller progressivement vers une baisse de la charge logement à hauteur de 20% des revenus des occupants.

La baisse des loyers dans le secteur public doit s'accompagner d'une compensation aux organismes HLM, notamment par la suppression du prélèvement indus des 250 millions d'euros sur la trésorerie des organismes HLM instauré par le gouvernement Fillon.

Dans le secteur privé il s'agit de s'attaquer résolument à la spéculation immobilière, en sortant le logement de la sphère marchande, pour lui redonner le sens de l'intérêt général dont il est porteur.

Pour répondre à cet objectif, une réforme du financement du logement s'attaquant aux facteurs d'inflation des loyers est indispensable, avec une sélectivité du crédit bancaire déterminée par des critères d'efficacité sociale, en soutenant les investissements de relance de construction du logement social.

Les élus communistes d'Aulnay ont pris leur responsabilité via Miguel Hernandez, administrateur d'Aulnay Habitat en votant récemment contre l'augmentation des loyers à la relocation pour les nouveaux occupants, contre le surloyer et en s'abstenant sur le budget afin de protester contre l'augmentation des loyers.

L'engagement politique commence aussi au niveau local, les élus communistes soutiennent ce projet de décret et demande au ministre d'aller plus loin dans le dispositif.

Aulnay-sous-Bois, le 5 juin 2012

Contact : 01 48 79 44 49